L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 28 FÉVRIER.

Le Caucus Conservateur.

Séance de Samedi, 27 février.

Les membres conservateurs du caucus législatif se réunissent à onze heures au Deutsche Hall, sous la présidence de l'Orateur Wiltz.—Cinquante-six membres répondent à l'appel.

M. Kidd demande qu'on ne prenne aucune autre mesure relativement au compromis jusqu'au retour de messieurs Zacharie, Burke et Léonard.

M. Stafford propose comme amendement l'ajournement à lundi, ce qui est accepté.

Permission est accordée à M. Booth de lire la communication suivante qu'il désire faire enregistrer:

Nouvelle-Orléans, 27 février 1875.

A l'honorable L. A. Wiltz,

Nous, les soussignés, représentants de la paroisse d'Orléans, ayant, le 23 janvier dernier, avec de bonnes intentions, mais sans une connaissance suffisante de la loi, voté en faveur d'un arrangement dont le but était de soumettre à l'arbitrage de certaines personnes qui se trouvaient par hasard auprès de nous, la question de nos droits comme membres de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, nous avons été informés depuis, par nos constituants, de la nature de nos devoirs et de nos obligations, en même temps que de la limite de nos pouvoirs comme représentants.

Ils nous ont déclaré positivement aussi, qu'en soumettant la question de nos droits à des personnes sans autorité et sans compétence d'après la loi, nous avons commis une erreur de jugement et nous avons mal compris notre mandat, car nous avons outre-passé nos pouvoirs.

Donc, en vue de ces faits et de toutes les circonstances qui s'y rattachent, reconnaissant de grand cœur à nos constituants le droit de nous instruire et les remerciant de la confiance qu'ils continuent à nous accorder, nous retirons formellement par les présentes tout consentement que nous pouvons avoir accordé par notre vote ou par notre signature à quelque arrangement que ce soit, ayant pour but de soumettre la question de nos droits à un arbitrage, et nous rentrons pour ne plus en sortir dans la position que nous avions imprudemment abandonnée, nous basant sur la Constitution et sur la loi.

Respectueusement, EDW. BOOTH,
A. A. MCGINNIS.

Après lecture de ce document, M. Schwing, d'Ibérie, demande la permission de prendre un congé de quelques jours étant forcé de s'absenter. Il exprime l'espérance que la minorité du caucus se soumettra sans arrière pensée au vœu de la majorité et annonce qu'avant de partir il laissera sa procuration à l'un des membres, afin que son vote ne soit pas perdu même pendant son absence.

M. Walker demande que la motion d'ajourner à lundi soit suspendue momentanément afin de lui permettre de proposer une résolution.

La permission lui ayant été accordée, il présente la résolution suivante, qui est déposée sur le bureau jusqu'à nouvel ordre:

Résolu, qu'après avoir préparé une protestation et une adresse à nos constituants, tous les membres de la Chambre des Représentants qui ne seront pas empêchés par l'emploi d'une force supérieure, procèdent en corps à la salle Législative de la Chambre et reprennent l'exercice des fonctions auxquelles ils ont droit.

L'Orateur Wiltz annonce qu'il n'y a pas encore de réponse de Washington et le caucus s'ajourne à lundi.

Pseudo-Législature.

CHAMBRE.—Séance du 27.

Un quorum est annoncé à midi.

M. Dewees présente une résolution allouant à M. Ward, le membre expulsé, son millage et son *per diem* pour toute la session. Adoptée.

Une résolution donnant $100 au capt. Lawler et aux métropolitains stationnés sous lui, au capitole, pendant la session est adoptée.

La résolution pour admettre M. Montaldo, à la place de M. Walker, démocrate, est appelée.

M. Pierson proteste hautement contre la résolution et démontre dans un discours très énergique, très net et très précis que M. Montaldo n'a jamais eu l'ombre d'un titre aux yeux des membres du Bureau de retours et qu'il ne peut pas être vu plus favorablement par la Chambre.

M. Guichard appuie M. Pierson et ajoute qu'il ne conçoit pas que M. Montaldo qui tient déjà du gouverneur une place donnant $4,500, recherche encore les pauvres émoluments d'une session de deux mois.

Mais M. Ray prétend que Montaldo doit avoir été élu par cela seul que le ward était républicain en 68, 70, 72; il faut supposer qu'il l'est encore aujourd'hui.

On veut voter, mais la Chambre n'est plus en nombre et la séance est levée.

SÉNAT.

Réunion à 11 heures et quart.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable au bill qui remplace les droits et émoluments des deux shérifs et du greffier de la 1ere Cour de district par des salaires fixes.

Le bill autorisant Chas T. Eskin à poursuivre l'Etat pour certains services rendus comme encanteur, est adopté.

Le comité de police métropolitaine fait un rapport favorable sur le bill qui alloue $135,000 de secours à la police.

Un bill chargeant le gouvernement de ville est adopté. Ce bill abolit les plans d'administrations et substitue un conseil d'aldermen et d'assistants-aldermen, une élection devant avoir lieu 60 jours après la promulgation de l'acte.

Stamps présente un bill établissant un système de taxe uniforme et rappelant toutes les lois antérieures sur le sujet. Adopté.

Une résolution changeant l'avocat général de discontinuer l'injonction contre les allocations en faveur de l'Hôpital de charité et de l'Asile des fous, est mise en discussion, mais avant de voter le sénat s'ajourne.

ESCLAVES DU BRÉSIL.—Le *Tour du Monde*, d'après divers journaux du Brésil, nous donne le nombre des esclaves de l'empire:

On vient d'achever, conformément aux prescriptions de la loi du 28 septembre 1871, l'enregistrement de tous les esclaves. Leur nombre est de 1,402,000, ainsi répartis, en nombres ronds, de la province qui en a le plus à celle qui en a le moins:

Rio-Janeiro, 305,000, plus 47,000 pour la municipalité de Rio, administrée à part; — Minas Geraes, 235,000; — Bahia, 174,000; — Saint-Paul, 170,000; — Pernambouc, 91,000; Rio Grande do Sul, 83,000; — Maranhao, 56,000; — Alagoas, 33,200; — Sergipe, 33,000; — Ceara, 32,800; — Parahyba, 26,000; — Piauhy, 25,500; — Para, 13,000; — Rio Grande do Norto, 13,000; — Espiritu Santo, 12,000; — Santa Catharina, 11,000; — Goyaz, 10,000; — Matto Grosso, 7,000; — Amazones, 1,200.

Parmi ces provinces, il en est quelques-unes, Saint Paul notamment, qui importent annuellement un certain nombre d'esclaves pour leurs plantations; non pas de l'Afrique, bien entendu, car la traite des noirs a positivement cessé dans le Brésil, mais des autres pays de l'empire où les cultures se développent moins, et où par conséquent on n'a pas besoin d'autant de bras. Cela est à regretter pour cette belle province qui a précisément un climat favorable aux européens, et qui pourrait cultiver son sol tout entier avec des bras libres.

D'après un article formel de la loi du 28 septembre 1871, tous les esclaves non enregistrés deviennent libres par ce fait même; il n'y a donc réellement dans l'empire lusitanien que 1,402,000 esclaves.

Ou plutôt, nous estimons qu'il n'y en a maintenant que 1,380,000, car l'enregistrement a été terminé le 30 septembre 1873. Dans les quinze mois qui se sont écoulés depuis, il doit être mort un peu plus de 40,000 esclaves, qui n'ont point été remplacés pour deux raisons: la première, c'est qu'il n'entre plus d'esclaves dans l'empire; la seconde, c'est que tous les enfants d'esclaves naissent maintenant libres.

L'EMPEREUR DE CHINE.—Le télégraphe a annoncé la mort de l'empereur de Chine.

Tchoung-Tchi est décédé à Pékin le 12 janvier dernier.

D'après l'almanach de Gotha, il était né le 27 avril 1856. Il n'avait donc pas dix-neuf ans. Il avait succédé à son père Hien-Fong, le 21 août 1861, mais il ne prit la direction du gouvernement qu'en février 1873, l'empire ayant été jusqu'à cette époque sous la direction du prince Kung, oncle du jeune empereur.

Quelque temps avant son arrivée au pouvoir, Tchoung-Tchi s'était marié avec la fille d'un lettré de Pékin, la jeune A lou-Te.

Les cérémonies du mariage dépassèrent en splendeur tout ce qu'on avait vu jusqu'alors à la cour de l'Empire du Milieu. L'empereur et l'impératrice furent les premiers que purent apercevoir des yeux européens. Ce changement dans les usages de la Chine fit une vive sensation. Le règne de Tchoung-Tchi, qui devait finir si vite, se résume en son mariage et en quelques concessions faites aux idées européennes, relatives à la réception des ambassadeurs. Cependant, il ne faudrait pas croire que le règne de Tchoung-Tchi ne laissera aucune date dans l'histoire.

C'est à partir de cette époque qu'ont commencé d'une manière assez active les relations commerciales des Européens avec les habitants du Céleste-Empire.

Lorsque les Européens pourront pénétrer dans l'intérieur de la Chine, on verra quelle révolution pourra se produire dans l'Empire du Milieu, et le début de cette révolution datera précisément du règne de l'empereur qui vient de mourir.

(*Gazette de France.*)

CHRONIQUE DE LA VILLE.

MEETING DANS LE 8ème WARD.

M. C. F. Seaman s'explique.

Les démocrates du 8ème ward se sont réunis en grand nombre, hier soir, à sept heures, à la salle O'Neal, sous la présidence de M. Daniel Sullivan, pour demander des explications à l'honorable C. F. Seaman, le représentant de ce ward, qui a voté pour le projet de compromis connu sous le nom de compromis Wheeler.

Le président, après avoir expliqué en quelques mots le but de l'assemblée, a invité M. Seaman à parler.

Celui-ci a fait un discours dans lequel il a déclaré qu'il avait voté en faveur du compromis, parce qu'il croyait fermement qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'accorder quelque soulagement au peuple de la Louisiane.

M. Seaman ne paraît pas avoir saisi parfaitement le sens de la proposition Wheeler, car il a dit positivement que son intention n'a jamais été de reconnaître la légalité du gouvernement Kellogg ou de la pseudo-législature de Hahn.

M. E. Desdunes a répondu à M. Seaman en disant que ce compromis exigeait tout d'abord l'acceptation du gouvernement usurpateur de Kellogg et il a exprimé le sentiment de l'assemblée qui est décidément contre tout compromis qui engage des principes devenus sacrés surtout depuis le 14 septembre.

MM. H. C. Castellanos et Howard McCaleb ont parlé tout deux aussi dans le même sens.

M. Desdunes a présenté alors la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité:

Résolu, que notre représentant, l'honorable F. C. Seaman, soit respectueusement requis de demander la reconsidération de son vote relativement au compromis Wheeler.

M. Kelly a présenté la résolution supplémentaire suivante qui a été également adoptée à l'unanimité:

Attendu, que la publication des délibérations du caucus conservateur relativement au compromis Wheeler révèle le fait que le représentant du 8me ward, l'honorable F. C. Seaman a voté en faveur du dit compromis, il est en conséquence

Résolu, que les démocrates du 8me ward ne mettent pas en doute les bonnes intentions de leur représentant et continuent à avoir la plus grande confiance dans son intégrité et dans son honorabilité.

L'assemblée s'est alors ajournée.

La défense de Kellogg par lui-même.

Le pseudo gouverneur Kellogg a fait enregistrer, hier matin, devant la Sixième Cour de District présidée par le juge Saucier, une contre-pétition, en réponse à la réclamation en dommages de l'honorable Thomas R. Vaughn, membre élu de la Chambre des Représentants de la Louisiane, qui a été chassé par les baïonnettes fédérales, à l'instigation de William Pitt Kellogg et de Hugh J. Campbell, et par ordre des généraux Sheridan, Emory et de Trobriand.

L'usurpateur fait une défense très faible. Il allègue qu'il est le gouverneur dûment élu de la Louisiane et que comme premier officier exécutif de l'Etat la loi lui fait un devoir de maintenir l'ordre. Il continue en disant que le 4 janvier une conjuration avait été formée pour renverser le gouvernement légal de l'Etat et qu'il a dû demander la protection des troupes fédérales.

Il termine en s'arrogeant le droit de proclamer que l'honorable Vaughn n'est pas un membre de la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane et que, conséquemment, il n'a pas le droit d'y siéger. Cette contre-pétition est non seulement ridicule, mais comme tout ce qui émane de l'usurpateur, elle est fausse du commencement à la fin.

L'opinion d'un détective sur les causes de la mort de John Corbett.

Nous avons raconté dans notre numéro d'hier matin, qu'un gardien particulier du monitor *Iris*, nommé John Corbett, avait été trouvé mort mercredi matin à son bord. On ne savait pas au juste s'il s'était suicidé ou s'il avait été assassiné et on se bornait à dire que c'était encore un de ces mystères sanglants qui s'oublient avant d'avoir pu être approfondis.

Le capitaine Schreiber, du service secret de la police, a voulu en avoir le cœur net et a mis en campagne un de ses agents les plus habiles, le détective E. Sinclair, lui recommandant de ne s'épargner aucune peine pour jeter un peu de lumière sur cette lugubre affaire.

L'agent Sinclair a visité le monitor et a examiné le corps du malheureux Corbett, et après avoir bien réfléchi et fait tous ses calculs, il est arrivé à la conclusion que la mort de John Corbett était le résultat d'un accident.

Voici les raisons que donne l'agent Sinclair à l'appui de son opinion:

A deux pas de l'endroit où le corps de Corbett était étendu, on a trouvé une lanterne et un petit rouleau de cordes, ce qui laisse supposer que Corbett, étant dans la tourelle du monitor et voulant faire sa tournée d'inspection, a pris d'une main sa lanterne et un paquet de cordes et s'est mis à gravir les marches de l'escalier, ou plutôt de l'échelle, qui conduit sur le pont;—en montant son pied a glissé, et dans sa chûte son pistolet qu'il portait dans la poche gauche de son pantalon, le chien appuyé sur la capsule, a dû frapper une des marches en fer et faire explosion.

Ceci est prouvé par le fait que la poche gauche du pantalon que portait le défunt a été trouvée par la balle et noircie par la poudre. Après avoir été blessé mortellement, il est probable que Corbett a épuisé tout ce qu'il avait de force pour monter sur le pont et appeler du secours.

Quand le coup est parti, il avait déjà la moitié du corps hors de la tourelle et n'avait plus que trois marches à gravir ce qui est prouvé par le fait que la lanterne et le rouleau de cordes sont tombés à deux ou trois pas du haut de la tourelle.

Parvenu à se hisser sur le pont, Corbett n'ayant plus de force de se tenir debout est tombé violemment sur la face, ce qui explique les contusions qu'on a remarquées sur son visage.

Il est démontré clairement que Corbett ne s'est pas suicidé, parce que si tel avait été son dessein, il n'aurait pas fait partir son pistolet dans sa poche, mais aurait appuyé le canon sur sa poitrine ou sur sa tempe.

Les résultats donc des observations de l'agent Sinclair est que la mort de John Corbett a été accidentelle, et nous ne sommes pas éloigné de croire qu'il a raison, car les explications qu'il donne sont très concluantes et nous devons dire qu'il ne pouvait mieux se tirer de la mission hérissée de difficultés qui lui avait été confiée.

Nos compliments lui sont dûs.

Il est fâcheux que nos détectives n'exercent pas plus souvent leur jugement, car ils nous donneraient le mot de bien des énigmes.

Un ex-pensionnaire du Pénitencier.

Le nègre qui a été arrêté, hier après-midi, dans l'acte d'emporter plusieurs vêtements volés et qui a déclaré s'appeler Eli Howard, a été reconnu comme étant un certain Thomas Riley qui a fait déjà cinq années de service au pénitencier de Bâton-Rouge.

Il faut espérer qu'il y retournera avant peu.

Départ pour Baton Rouge.

Nous avons le plaisir d'annoncer le départ pour Baton Rouge, hier après midi, de 31 honnêtes industriels appartenant à la pègre, hommes et femmes, qui vont travailler au pénitencier pour le service de l'Etat.

Nous leur souhaitons un bon voyage.

Un voleur blessé s'échappe de l'hopital de charité.

John Moran, un voleur blessé à la jambe il y a quelques jours par l'agent Devereaux du service secret de la police et envoyé à l'hopital de charité sous la garde d'un officier de police, vient de s'échapper de la façon la plus mystérieuse.

On a trouvé son lit vide hier matin sans qu'on puisse s'expliquer sa disparition. La blessure de Moran ne lui permettait pas de se tenir debout et on se demande comment il a pu s'échapper dans cet état malgré ses gardiens.

Voleurs de grande route.

Vers trois heures, hier matin, M. Jean Baptiste Petit, un boucher qui demeure rue des Français, No. 177, se rendait à son poste, rue Marigny, entre Urquhart et Girod, quand en passant au coin des rues Champs-Elysées et Urquhart, il a été assailli par trois nègres qui l'ont pris par surprise et qui l'ont terrassé.

M. Petit s'est débattu en désespéré et a fini par se dégager et par s'échapper, laissant son paletot aux mains des voleurs.

Poursuivi par les trois bandits nègres, M. Petit a couru jusque chez lui pour prendre un pistolet, mais quand il est revenu dans la rue les coquins avaient disparu.

Il est inutile de dire qu'il n'y avait pas d'officiers de police dans tout le quartier.

TEMPERATURE.—27 fév. 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	60	16
12 M.	72	22
3 P. M.	74	23
6 P. M.	72	22

—Un article intéressant de la *Revue britannique*, sur les *Bagues et anneaux*, nous apprend que la bague à cachet de César Borgia, appartenant à un Anglais, le révérend C. H. Hartshorne, porte une devise fort inattendue, quand il s'agit d'un Borgia.

Elle est en or, légèrement émaillée et offre, sur le cercle intérieur, la devise: "Fays ce que doys, avien que pourra", avec la date de 1503. Le chaton porte, en lettres renversées, le nom de "Borgia" entouré des mots: "Cor unum, una via". Une rainure pratiquée dans le bas renfermait, dit-on, le poison que Borgia versait dans le vin de ses hôtes sans défiance.

Voici maintenant quels rapports le moyen âge établissait entre les mois, les pierreries et les vertus humaines:

JANVIER.—Grenant: constance et fidélité.

FÉVRIER.—Améthyste: sincérité.

MARS.—Sanguine: courage et présence d'esprit.

AVRIL.—Diamant: innocence.

MAI.—Emeraude: bonheur en amour.

JUIN.—Agate: santé et longue vie.

JUILLET.—Cornaline: contentement d'esprit.

AOUT.—Sardoine: félicité conjugale.

SEPTEMBRE.—Chrysolithe: antidote contre la folie.

OCTOBRE.—Opale: espérance.

NOVEMBRE.—Topaze: fidélité.

DÉCEMBRE.—Turquoise: prospérité.

L'HÔTEL CASTELLANE.—Bachaumont annonce, dans le *Sport*, la transformation du célèbre hôtel de Castellane, une des curiosités du faubourg St-Honoré, que Mme la comtesse d'Estournel, née de Castellane, vient de vendre à M. Gaudin, gendre de M. Delaagie.

Cette demeure, à laquelle est liée l'histoire du monde parisien, vers la moitié de ce siècle, va être complètement transformée et ne gardera rien de son ancien caractère. C'est ainsi que son nouveau propriétaire va faire enlever la population de dieux et déesses en cartons, disséminés sur toute la façade de l'hôtel et qui l'avait fait surnommer par le peuple "la maison du mouleur," et qu'il transforme le fameuse salle de spectacle du comte Jules en une bibliothèque.

Cette salle de spectacle méritait un mémorial à part. On y arrive par une galerie, sorte de musée d'antiques et de curiosités égyptiennes.

C'est là que Mme d'Abrantès et Mme Sophie Gay firent jouer leurs comédies; plus tard M. de Flotow y débuta par *Alice Rob Roy*, son premier opéra.

Puis vient, pour le théâtre de l'hôtel Castellane, sa brillante phase mondaine, sous le sceptre de la comtesse Jules de Castellane, née de Villoutreys, qui, depuis la mort de son mari, il y a une dizaine d'années, habite rue Spontini, un hôtel, merveille d'art et de goût, qui possède le plus beau jardin d'hiver de Paris. Les plus hautes individualités de la société française ne dédaignent pas d'affronter devant la rampe, avec des artistes qui s'appellent Mmes Augustine et Madeleine Brohan; MM. Bressant, Delaunay. M. de Rémusat y joue, à la veille de la révolution de Février, le *Misanthrope*. Mme de Contades — aujourd'hui la comtesse de Caulaincourt—faisait Célimène. Mme Augustine écrit de sa plume finement déliée deux proverbes pour le théâtre Castellane.

Alexandre Dumas fils y donna le *Verrou de la Reine*; Jules Lecomte, le *Collier*; Arsène Houssaye, des proverbes étincelants de fantaisie.

Vers 1859, le théâtre Castellane éteint sa rampe. Le comte Jules meurt trois ans après. Avec lui l'hôtel cesse de tenir sa place dans le monde parisien. La transformation que M. Gaudin va lui faire subir, lui enlèvera, pour jamais, jusqu'à sa physionomie architecturale. Il n'est pas jusqu'à sa salle à manger, cette pièce originale d'où, par deux fenêtres ovales et garnies de glaces sans tain, on avait vue sur les écuries, qui ne soit appelée à disparaître. *Sic transit gloria*...

—Il va paraître un nouveau volume de la correspondance de Lamartine, le cinquième, embrassant les débuts de sa vie politique.

Une lettre à M. de Virieu, ami et confident de la jeunesse, puis de l'âge mûr du poëte, nous fait pénétrer dans l'intimité de son noviciat oratoire.

Je travaille beaucoup, et il y a à travailler énormément pour nous autres amateurs avant d'arriver à posséder parole, voix, fermeté, bavardage, gestes et auditoire, comme ces vieux avocats dont la tribune fut le berceau. Je ne sais si j'y parviendrai, mais tu vois que je ne m'épargne pas et que j'affronte insolemment les plus forts et l'auditoire le plus prévenu et le plus orageux. J'ai été avant-hier, montré en main, 35 minutes pour parvenir de la première marche de la tribune à la parole contre M. Thiers. Ce soir, même chose m'arrivera sans doute en face de Berryer, bien autre puissance. Puis, dans sept à huit ans, ce sera notre tour de régner sur des Chambres. Les victoires ne s'apprennent que par les combats.

Ecoutez maintenant une prédiction, tout à fait intéressante quand on songe qu'elle est datée de 1837:

Je vois avec peine que tout gouvernement sans exception devient radicalement et arithmétiquement impossible pour plus de sept à huit ans de durée, et que derrière ceci il n'y a qu'un sabre ou une Convention de prolétaires. Dieu nous garde! Mais crois-moi, tu sais que je ne suis pas peureux d'aventures politiques en ce qui me concerne: je jouerai avec ces chances plus fortes que ceux qui les auront tirées. Je vois ici beaucoup de tes amis: c'est l'avis de tous ceux qui n'ont pas la tête troublée par la passion ou l'ambition. Les autres raisonnent comme à Charenton, et le papier se refuse à les répéter.

AUBER ET MOZART.—La dernière semaine de janvier, dit le *Figaro*, contient deux dates qui la rendent particulièrement précieuse aux musiciens.

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance d'Auber, c'était avant-hier l'anniversaire de la naissance de Mozart.

Auber était né en 1782, à Caen, par hasard, avait-il coutume de dire, car c'est pendant un court voyage que ses parents firent en Normandie, que l'auteur de la *Muette* vint au monde. Il regrettait de ne point être né à Paris, qu'il aimait passionnément, et où il vécut pendant quatre-vingt dix années sans presque jamais en sortir.

Mozart, né en 1756, eut au contraire une existence extrêmement mouvementée, et parcourut tous les pays de l'Europe sans presque jamais se fixer dans aucun.

Si l'existence de ces deux hommes, nés à la même date à un quart de siècle de distance, fut différente, leur mort le fut bien davantage.

Auber mourut riche, couvert d'années et de gloire, Mozart mourut à trente-six ans, pauvre et délaissé.

Auber aura bientôt son tombeau, mais Mozart n'aura jamais le sien. Et voici pourquoi.

Mozart était mort le matin d'un sombre jour d'hiver; le soir même son corps fut porté à la fosse commune. Une ou deux personnes l'accompagnaient. Or, dans la nuit qui suivit, un orage terrible éclata, le cimetière fut inondé, dévasté... et depuis il n'a jamais été possible de savoir à quel endroit Mozart avait été enterré.

—La façon dont chaque parti interprète le Septennat et le tire à soi a inspiré une assez plaisante facétie à Bachaumont, le chroniqueur du *Constitutionnel*: Ceja rappel l'histoire de cette petite fille à qui quelqu'un demandait le nom de son père:

—Je n'en sais rien, dit-elle, car on l'appelle de toutes sortes de manières.

—Comment cela?

—Oui.... et je ne m'y reconnais plus! Quand nous sommes seuls, maman l'appelle *Eugène*... S'il y a du monde elle dit: mon *mari*. Mon oncle l'appelle son *ami*. Les gens qui viennent l'appellent *Monsieur Bertrand* et les gens de la campagne disent *Monsieur le notaire*. Moi je lui dis tout simplement *papa*.

N'est-ce pas le cas du septennat, qui a tant de noms (personnel, impersonnel, ouvert, fermé, républicain, monarchiste, qu'on ne sait auquel entendre. Les députés qu'on interroge sur lui sont aussi embarrassés pour répondre que la petite fille et voilà pourquoi on a joué cette semaine à Versailles une pièce qui pourrait s'appeler comme celle de Shakespeare: *Much ado about nothing*.

Dans le même courrier, une jolie historiette de voleur, dont le principal personnage n'est autre que le roi Louis XIV en personne.

Un jour le grand roi, traversant un salon de Versailles, vit un ouvrier grimpé sur une échelle et décrochant une pendule.

Si l'échelle allait glisser!—murmurait l'homme.

—Faites, l'ami, je la tiendrai!.... dit le roi en posant son pied sur le premier échelon et sa main sur le montant, persuadé qu'il avait affaire à un ouvrier chargé de quelque réparation.

L'homme décroche le chef-d'œuvre, descend, remercie le seigneur inconnu et complaisant, charge la pendule sur ses épaules et sort.

Le roi avait tenu l'échelle à un voleur! Je recommande la scène à l'Ambigu pour sa première pièce Louis XIV.

—Comment le nom de Catin, abréviation paysanne de celui de Catherine, qui vient du grec *Cataros* et qui, par conséquent, signifie *pur* a-t-il pu finir par désigner les femmes faciles. Le *Petit Moniteur*, qui a entrepris l'explication des noms les plus communs, va nous répondre:

"C'est parce que, je le crois du moins, on appelait autrefois *catin* les poupées de petite fille. Il y a cent an on disait la *catin de mademoiselle*, comme on peut le voir encore dans le grand dictionnaire de Trévoux et au bas d'une estampe de Bouchardon. Puis, un beau jour, les beaux esprits ont éprouvé le besoin de désigner par un mot nouveau certaines femmes légères, et, par analogie, ils les ont appelées indifféremment *poupées*, *catins*,—sans se douter que ce dernier mot avait le sens le plus opposé à leur allusion, puisqu'il signifie *pure, irréprochable*.

—Voici une définition de la République démocratique, après laquelle il nous semble qu'on peut tirer l'échelle:

—Votre République, disait hier un conservateur à un radical.... Votre République, c'est tout simplement la recherche de l'*absolu*!

—Nous avons vu hier, au cou d'un aveugle, une pancarte ainsi conçue:

AVEUGLE
D'UNE DOUBLE AMAUROSE...
n'a pas d'autre moyen d'existence!

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assumption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Bre
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Paroisse Pointe Ga.
F. F. BÉRRAU, à la Pointe-Christian.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Thervilles).
A. BOYER, Mansura (Avoyelles).
R. RICOULT, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jennings (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, par steer Marie.
EDGAR DELERY, Baie St-Louis(Miss.)

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 27.—Le *Pall Mall Gazette* rapporte que le clergé protestant d'Irlande se plaint auprès de l'Allemagne et des autres puissances que la liberté des cultes est menacée.

Il est question d'annuler le mariage des prêtres.

La barque Belle Hill a fait naufrage sur les côtes d'Irlande: Treize hommes de son équipage ont péri.

FRANCE.

Paris, 27.—Les *Débats* disent: Buffet refuse de former un ministère. Si Buffet accepte, la gauche portera Dufaure à la présidence de l'Assemblée.

ESPAGNE.

Madrid, 27.—On croit que la campagne contre les Carlistes se terminera le printemps prochain.

Trois cents soldats navarrois ont déserté les Carlistes. Cinq ont été pris et fusillés.

CUBE.

Havana, 26.—Or espagnol 246 à 247. Or américain 234 à 249. L'or est encore en hausse et le marché est agité. Change plus ferme. Sur les E. U. à 60 jours, circulation 105 à 105 de prime. Sucre actif et en hausse.

WASHINGTON.

Washington, 26.—Le rapport de minorité du comité du Mississippi dit que les blancs de Vicksburg payent environ 99 pour cent des taxes qui sont collectées et déboursées par des nègres. La dette de la ville en 1869, était de 13,000. Elle est maintenant d'un million, quatre cent mille. ($1,400,000). Ce faisant a été imposé par une odieuse législation sur une population de 10,000, dont les blancs ne font pas la moitié. Une clique infâme et corrompue de nègres existe à Vicksburg et dans ce comté depuis plusieurs années; cette clique, par des fabrications, par le péculat et par des fraudes systématiques sur le revenu a presque anéanti le crédit, appauvri le peuple et porté les taxes jusqu'à la confiscation.

Le shérif et collecteur de taxes Crosby est un ami personnel des officiers corrompus et par la manipulation des jurés il a rendu les condamnations impossibles. Il a reçu à caution des amis personnels, accusés des crimes les plus graves, sur des garanties sans valeur.

Le juge Brown a déclaré publiquement que les poursuites contre Cardoza n'étaient qu'une persécution quand tout honnête citoyen de Vicksburg sait qu'il est coupable. Cette déclaration a détruit toute confiance en cette Cour.

La "Ligne des contribuables" avait été organisée sans distinction de parti. Les cautions de Crosby étaient nulles et les contribuables avaient un droit à demander la démission de Crosby. Sa démission a été volontaire, et non le résultat de la violence ou des menaces.

Deux blancs et 20 ou 30 nègres ont été tués parce que les nègres ont voulu faire une incursion à Vicksburg, ce que Crosby leur avait conseillé de faire à l'instigation du gouv. Ames.

Les habitants de la ville et le maire ont agi pour la défense de leurs familles et de leurs foyers. Il est heureux pour les femmes,—blanches et noires—que les nègres aient été repoussés. S'ils étaient entrés dans la ville, ils auraient été aidés par les nègres de la ville tout prêts pour coopérer avec eux.

Il n'y a pas de Ligne Blanche ou d'organisation publique à Vicksburg.

Washington, 27.—Les collecteurs du Revenu de l'Intérieur ont reçu l'ordre de ne plus vendre que les timbres de cigare nécessaires pour les cigares vendus ou retirés de la fabrique.

Les journalistes qui ont accepté de l'argent par corruption et pour servir à des vues intéressées doivent être exclus de la galerie des *reporters*.

CHAMBRE.—Les rapports du Mississippi ont été envoyés à l'impression.

Le comité des élections a présenté un rapport d'après lequel c'est Lawrence et non Sypher qui a été élu comme représentant de la Louisiane au Congrès.

La discussion du bill du caucus est reprise. Pendant un colloque, M. Blaine a dit à M. Butler qu'il était un coquin.

L'affaire est venue de ce que les démocrates se sont approchés du bureau des secrétaires pendant l'appel du rôle, leur objet étant de voir si, en ne votant pas, ils pourraient empêcher le quorum, et forcer un appel de la Chambre. Après l'ordre donné aux démocrates de regagner leurs places, Butler s'est présenté au bureau du secrétaire, et, s'appuyant sur son coude, s'est mis à suivre le progrès de l'appel.

Ordre lui a été donné de s'en aller. Il a dit qu'il avait autant de droit à être là que l'orateur Blaine qui, en ce moment, était en bas près du bureau du secrétaire. M. Conner le remplaçant au fauteuil. Des cris à l'ordre ont terminé l'affaire. La Chambre vote maintenant sur la clause qui biffe l'*habeas corpus*; un amendement faisant la suppression applicable seulement à la Louisiane, au Mississippi et à l'Alabama a été adopté. Tout indique qu'il y aura une séance de nuit.

Washington, 27—SÉNAT.—Des résolutions de la Législature du Mississippi en faveur du subside pour le chemin du Pacifique par le Texas sont présentées.

Le bill des droits civils a passé finalement et va au président.

Un amendement pour relever les jurés de serment cuirassé au Sud a été rejeté.

M. Logan a dit qu'il voterait en faveur du rappel comme mesure séparée, mais qu'il vote contre parce qu'il voit qu'il est présenté comme amendement au bill des droits civils. Le vote a été de 38 contre 26. Vote de parti rigoureux, à l'exception de Sprague, Schurz et Tipton.

Washington, 27,—Sénat.—Dans la séance du soir, les affaires n'ont eu aucune importance. Le bill de taxe vient lundi comme affaire non finie.

M. Ferry, du Connecticut, Carpenter et Hamilton, du Texas, ont aussi voté contre le bill des droits civils.

Washington, 27—La nomination de Pardee, comme juge de District pour la Louisiane, ne paraît pas devoir sortir des cartons du comité judiciaire.

Situation dans la chambre. Les débats sur le bill du caucus se sont terminés à 4 heures, sans aucun trait remarquable et alors les démocrates ont trouvé que le plan qu'ils avaient conçu pour retarder le vote sur le bill était une illusion. Ce plan consistait à faire des motions pour la suspension du règlement sur diverses propositions, ces propositions ayant généralement la priorité sur toutes autres matières.

L'orateur a refusé de recevoir la première motion de genre présentée par M. Buk, par la raison que l'arrangement fait hier est été entièrement inutile si cela eut été permis. Le vote sur le bill et les amendements a ainsi continué, mais en faisant peu de progrès, attendu que trois motions dilatoires étaient faites entre chaque question.

La 13e section—celle de l'habeas corpus a été amendée en la limitant à deux années et aux Etats de la Louisiane, de l'Arkansas, du Mississippi et de l'Alabama. Alors une motion de M. Cannon, de l'Ill., de biffer la 13e section a été rejetée bien que tous les démocrates et 30 républicains aient voté pour. Une motion faite par E. A. Hoar, du Mass., de biffer la 1re, la 2e et la 4e section a été rejetée par 125 contre 120.

L'opinion universelle ici parmi les démocrates et les plus forts avocats est que la Cour Suprême déclarera inconstitutionnel le bill des droits civils.

Washington, 27—Chambre, minuit.—Le bill du caucus a été envoyé à la copie, mais les démocrates le combattent toujours par des motions dilatoires.

Observations Météorologiques.

Washington, 27.—Probabilités pour les Etats du Golfe. Hausse du baromètre, suivie d'une baisse. Vents du Nord Est au Sud Est, et temps plus chaud et partiellement couvert.

LOUISVILLE.

Loterie du Kentucky.

Louisville, 27.—Le tirage de la librairie s'est terminé cette après-midi. Il est connu qu'un cinquième du capital a été vendu à Montréal, un cinquième à St. Louis, un dixième à Waterproof, Louisiane et un dixième à Vicksburg, Mississippi.

Louisville, 27.—A la Loterie de la Bibliothèque aujourd'hui, il a été annoncé qu'on avait vendu le 38e pour cent des billets. Les lots ont donc été réduits en proportion. Le numéro 8897 a tiré le prix capital de $95,000. Le numéro 16,075 a gagné le second prix de $38,000.

ST-LOUIS.

St. Louis, 27.—La glace au-dessus du pont s'est rompue, hier soir, et le fleuve charrie d'énormes masses. La plus grande partie vient du bas Missouri. Toutes les gorges au-dessous d'ici ont été emportées et la navigation est ouverte maintenant jusqu'à Cairo. Elle recommencera lundi vers le Sud. Temps froid, mesure au-dessous de glace.

HAZLETON.

Hazleton, 27.—On ne s'attend à rien de bon. Les hommes se rassemblent en grands nombres à Highlands. La police pendant ce temps, est allée chercher les pompes.

LAC SALÉ.

Ville du Lac Salé, 27.—La cour alloue à Anna Eliza, qui poursuit Brigham Young pour obtenir un divorce, $9500 pour avocats et frais et $500 par mois que Brigham payera à la cour tant que durera le procès.

SCRANTON.

Scranton, 27.—Les ateliers de locomotives de Cliff ont brûlé. Perte $500,000. Deux cent cinquante hommes ont été déchargés en conséquence. Nombre d'entre eux ont perdu leurs outils.

NEW YORK.

New York, 27—Arrivé, le steamer Olympatre.

New-York, 27.—Importations pour la semaine $5,305,317 en marchandises et $1,261,972 en articles de toute sorte. Les douanes ont reçu aujourd'hui $1,020,000 et pendant la semaine $3,017,372.

RIVIERES.

Etat du Fleuve, etc.

Vicksburg, 27.—Pas de bateaux descendant aujourd'hui. Temps clair et agréable.

[illegible]

MARCHES.

[illegible]

Taxes des Licences Municipales pour 1875.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 27 février 1875.

Comptoir d'Echanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balance
Février 27......	1,812,777 01	[illegible]
Même temps la semain. dern're	1,365,000 02	[illegible]
Total la semaine dernière...	[illegible]	[illegible]
Total la semai. précédente...	12,074,287 44	[illegible]

M. I. N. Maynard, directeur du New-Orleans Clearing House, a eu l'obligeance de nous transmettre l'état hebdomadaire suivant des banques de l'Association.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

[illegible]

MONTANT LE FLEUVE.

[illegible]

TIRAGE OFFICIEL
DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LEMET, PUBLISHERS.

[illegible]

OBSTACLES TO MARRIAGE.

[illegible]

GEO. MERZ,
OLD BASIN BREWERY

[illegible]

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

[illegible]

Germania Insurance Company

[illegible]

L'Union Française.

[illegible]

FAYARD BLAYN

[illegible]